



## DEVENEZ ANIMATEUR, ANIMATRICE

Article 1 accompagne les lycéens et étudiants issus de milieux populaires, avec la conviction qu'il faut faire grandir tous les talents de France pour renouveler les visages et la vision de la réussite, sans considération d'origine sociale, économique, territoriale ou culturelle. Notre association s'appuie sur des dispositifs d'accompagnement et de mentorat qui tissent des liens entre ces jeunes et des volontaires issus du monde professionnel, depuis le lycée jusqu'à leur accès à l'emploi, pour permettre à chaque jeune de lever l'autocensure, briser le plafond de verre et déployer son potentiel.

### ATELIERS COLLECTIFS ARTICLE 1

Article 1 vous propose d'animer des ateliers collectifs auprès d'un public lycéen et/ou étudiant. Les ateliers se déroulent dans des établissements scolaires ou lors de temps forts organisés par Article 1 à destination de ses bénéficiaires (campus, webinaires thématiques, ...).

**L'objectif ?** Aider des jeunes à lever leur auto-censure, à prendre confiance en eux et à se préparer dans leur parcours scolaire et leur insertion professionnelle.

**Il s'agit d'un engagement ponctuel :** vous choisissez la ou les thématiques d'ateliers qui vous intéressent au moment de votre inscription en fonction de vos envies et de vos disponibilités.

*Pour investir pleinement cette mission, nous recommandons l'animation de 2 ateliers par an.*

#### PROFIL ANIMATEUR

**Envie de partager son expérience et de s'engager sur le terrain**

- *Bienveillant et motivé*
- *Capacité d'adaptation durant les ateliers*
- *À l'aise à l'oral face à un groupe de jeunes*
- *Mobile pour se déplacer sur les lieux d'intervention*

#### PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES DE NOS ATELIERS

Article 1 intervient auprès :

- **de lycéens**, de la classe de seconde à la terminale, dans des lycées identifiés pour leur caractère prioritaire pour les actions portées par Article 1 ;
- **d'étudiants** de différents cursus (classes préparatoires, BTS, DUT, grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce, filières universitaires).

#### LES ATELIERS QUE VOUS POUVEZ ANIMER

**La thématique des ateliers varie selon le niveau d'étude du jeune.**

Parmi les thématiques proposées :

- Déconstruire les stéréotypes liées aux métiers (classes de seconde)
- Acquérir les codes professionnels (classes de première ou terminale)
- Se préparer aux oraux d'entrée en grandes écoles (étudiants en classe préparatoire)
- S'entraîner aux entretiens d'embauche
- Sensibiliser les jeunes aux soft skills
- Approfondir sa connaissance des métiers...

## LE FORMAT DES ATELIERS PROPOSÉS

Les ateliers durent environ 2h (hors temps de déplacement pour rejoindre le lieu de l'intervention) et sont **majoritairement organisés sur le temps scolaire**. Quelques ateliers sont néanmoins proposés en fin de journée ou le samedi.

Lors de votre inscription, vous recevez le **calendrier de l'ensemble des ateliers proposés sur votre région** et vous êtes libres de vous inscrire sur le créneau de votre choix en fonction de vos envies et de vos disponibilités.

**A noter** : les ateliers sont proposés principalement en présentiel mais il arrive que nous proposons également des ateliers en visio-conférence.

Pour connaître les territoires concernés par les ateliers collectifs, **retrouvez la carte détaillée de nos interventions [ici](#)**.



## VOTRE ACCOMPAGNEMENT

### 1. JE PARTICIPE À UN TEMPS D'ACCUEIL ET DE FORMATION

Je participe à un **temps d'accueil et de formation à la posture d'animateur** (1h30) pour rencontrer les équipes Article 1 et disposer de tous les conseils et astuces pour être à l'aise dans ma mission d'animateur. Je valide ma mission avec l'animation d'au moins un atelier dans les 6 mois qui suivent mon inscription.

### 2 / J'AI ACCÈS AUX KITS D'ANIMATION DÉTAILLÉS

Pour vous aider à préparer et à animer l'atelier un **kit d'animation complet** avec le déroulé pédagogique précis est à votre disposition (objectifs, activités, messages clés, etc.)

### 3 / UN CONTACT DÉDIÉ

Un **contact dédié** au sein de l'équipe Article 1 pour répondre à vos interrogations sur le programme : [experience.benevole@article-1.eu](mailto:experience.benevole@article-1.eu)

## PAROLES D'ANIMATEURS

*C'est vraiment une très bonne initiative qui permet d'aiguiller des jeunes qui n'ont pas forcément le réflexe d'aller chercher les infos par eux-mêmes.*

*Les jeunes sont clairement à un stade de leur parcours où c'est très intéressant de pouvoir échanger sur les rêves qu'ils gardent au fond d'eux et explorer les potentiels.*

## POUR VOUS INSCRIRE, CLIQUEZ ICI

LES HOMMES NAISSENT ET DEMEURENT LIBRES ET ÉGAUX EN DROITS.

LES DISTINCTIONS SOCIALES NE PEUVENT ÊTRE FONDÉES QUE SUR L'UTILITÉ COMMUNE.

ARTICLE 1, DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DE 1789